

La Lettre de parly 2

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents

Coût de chaleur...

Les pistes énergétiques

L'arrivée de l'automne annonce le début de la période de la saison de chauffe.

A Parly 2 notre complexe mais ingénieuse chaufferie centrale (conçue dans les années 1967-68 et toujours performante) se met en marche et diffuse, via son réseau de 14 km de canalisations et de ses trente sous-stations, de la chaleur pour nos appartements mais aussi pour notre eau chaude sanitaire.

Depuis quelques années déjà, les augmentations successives du prix du gaz, corrélées à celui du baril de pétrole, nous ont conduits à rechercher des solutions qui concilient efficacité et limitation de l'augmentation des charges de chauffage. La cogénération, mise en place depuis près de six ans, a constitué une avancée importante et représente une économie de plusieurs centaines de milliers d'euros par an sur nos charges.

A l'heure où la maîtrise de l'énergie est une priorité, nous

avons engagé une réflexion sur les énergies renouvelables ainsi que sur les économies d'énergies.

Pour cela, nous avons établi des contacts avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Le premier diagnostic concerne l'opportunité d'un recours aux énergies renouvelables.

Si les campagnes d'information sur ce sujet sont attractives, tout comme la communication réalisée par les fabricants (solaire, éolien, etc.), il faut néanmoins reconnaître que leur adaptabilité sur des constructions anciennes n'est pas aisée, voire impossible.

En effet, les premières analyses font apparaître des coûts élevés et une rentabilité faible :

- Le chauffage au bois présente deux inconvénients, le transport nécessaire à l'approvisionnement et le stockage.

- La géothermie (exploitation de l'énergie thermique des

couches profondes de l'écorce terrestre) n'est pas envisageable à Parly 2 (pas de gisement accessible).

- Le solaire thermique : si nous installons des panneaux solaires sur nos toits-terrasses pour produire de l'eau chaude sanitaire, le retour sur investissement est aujourd'hui estimé par l'ADEME à plus de trente ans.

Alors que la réglementation thermique est sans cesse plus sévère et que le diagnostic de performance énergétique devient obligatoire, une isolation thermique efficace constitue un enjeu important.

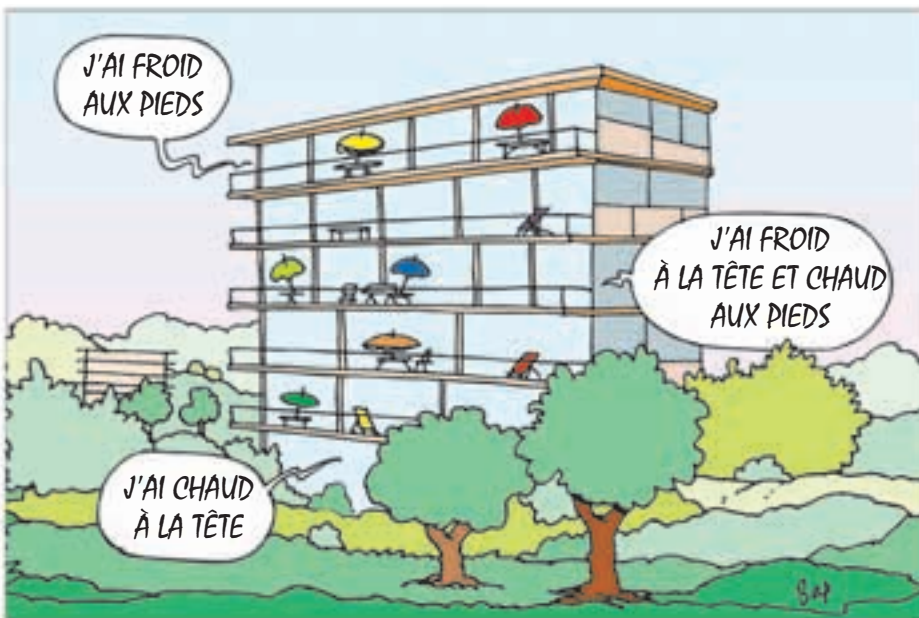
S'il est facile d'identifier les boîtes à rideaux des volets roulants et les baies vitrées comme vecteurs importants de fuite thermique, il est néanmoins nécessaire de réaliser un diagnostic complet des bâtiments.

Une étude va être réalisée par l'ADEME et nous permettra d'envisager les solutions à mettre en œuvre.

Les dispositions d'aide et de crédits d'impôts actuels permettront d'accompagner la réalisation de ces travaux.

Bien sûr, il ne faut pas oublier que la maîtrise de l'énergie passe aussi au quotidien par des gestes simples et responsables.

Patrick CHAPOTOT



J'ai chaud, j'ai froid... que faire ?

L'automne est là avec la pluie, le retour du froid; une nouvelle saison de chauffage démarre à Parly 2.

L'installation, conçue il y a maintenant une bonne trentaine d'années, ne permet pas toujours de répondre parfaitement aux souhaits de chacun; c'est un chauffage collectif pour 7500 appartements, vous êtes environ 17 000 copropriétaires ou locataires à bénéficier de ce système. Il y a un temps d'inertie inévitable lors de variations brutales de températures; il y a les différences d'exposition et de localisation des appartements; les panneaux chauffants, communs à deux appartements (sol et plafond) rendent impossible la modulation de température de chaque appartement. De plus, la sensation de chaud ou de froid est très subjective et dépend aussi des activités de chacun.

Cependant le fonctionnement peut être anormal, votre rôle est important, vous devez nous signaler les anomalies que vous constatez. Nous entendons parfois lors d'une Assemblée Générale ces remarques "j'ai froid dans mon appartement depuis des années" ou "mes fenêtres sont ouvertes tout l'hiver" et souvent "ce n'est pas la peine que j'en parle, il n'y a pas de solution".

L'entreprise ELYO est responsable de l'exploitation et de l'entretien de vos installations, et toute anomalie doit être signalée à la gérance.

COMMENT FAIRE ?

1) Que vous ayez froid ou trop chaud, ou si la température de votre eau chaude est insuffisante, votre première démarche est de le **signaler à l'intendant** de votre résidence et de faire en sorte qu'il puisse pénétrer dans votre appartement afin de prendre la mesure de la température.

2) Si l'intendant constate une anomalie, il la signale immédiatement à la gérance qui note la plainte sur un cahier destiné à l'entreprise ELYO.

3) Tous les jours, **le personnel d'ELYO vient lire ce cahier, établit une fiche pour chaque panne, se rend sur place** pour établir un diagnostic qui est inscrit sur la fiche.

4) **Le problème est traité par ELYO**, qui précise sur la fiche l'action effectuée pour remédier à l'anomalie ou l'action à effectuer si elle n'est pas réalisable immédiatement

5) **Un exemplaire de la fiche est déposé dans votre boîte aux lettres, un autre exemplaire retourne à la gérance.**

Le problème peut être simple et résolu rapidement ou peut être plus complexe et nécessiter plusieurs interventions; il peut s'agir aussi d'un problème touchant toute une résidence.

Si après l'intervention, le problème perdure ou réapparaît, il faut de nouveau nous avertir.

Chaque année sont établies des statistiques des plaintes "chauffage et eau chaude sanitaire", classées par catégorie et par résidence. A titre d'exemple, pour la saison de chauffe 2005/2006 (octobre 2005 à juin 2006), ELYO a effectué 146 interventions suite à des constatations d'anomalies, concernant l'eau chaude sanitaire et 288 concernant le chauffage.

Il est important pour votre confort et pour nous aider à améliorer les installations que nous ayons connaissance des dysfonctionnements.

Catherine RICH



Au Club Ars

De l'étude à la réalisation

Culinelle
Créateurs de cuisines

4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
www.culinelle.fr

BONTEMPI

01 39 55 22 41

La machine exceptionnelle de Parly...

Lors de l'Assemblée de copropriété du 8 juin 2006, le chauffage et les économies d'énergie ont suscité des discussions vives et parfois polémiques.

Faut-il rappeler qu'il s'agit du chapitre le plus important de nos dépenses, puisqu'il représente à lui seul un bon tiers des charges et près des deux tiers du budget du Conseil Principal adopté pour l'année 2007 ?

Il nous est apparu indispensable de présenter à nouveau un article relativement complet sur le sujet pour les nouveaux copropriétaires mais aussi pour les plus anciens qui ne s'intéressaient pas à ce sujet tant que le coût de l'énergie restait supportable pour nos porte-monnaies.

I- Le Chauffage à Parly 2 "Comment ça marche ?"

Une chaufferie unique est installée dans un bâtiment spécifique à l'angle de la rue Cimarosa et de la rue des Deux Frères. Elle renferme trois chaudières (deux très puissantes où l'on pourrait entasser une douzaine de voitures, une moyenne et une unité de cogénération qui occupe un tiers du bâtiment).

Le combustible utilisé est le gaz naturel identique à celui utilisé dans nos cuisines.

La chaleur produite est transportée vers les vingt neuf sous-stations par un réseau d'eau surchauffée dont la température de départ peut atteindre 180°C sous une pression de 15 bars (environ quinze fois la pression atmosphérique).

Ce réseau dit "primaire" part de la chaufferie et court sous les voies de Parly 2 et de la commune du Chesnay dans un caniveau en béton enterré à une profondeur comprise entre deux et huit mètres selon, le relief du parcours.

Afin de desservir le chauffage et l'eau chaude aux bâtiments, les

vingt neuf sous-stations prélèvent l'énergie du circuit primaire au moyen d'un échangeur et la restituent vers deux autres circuits secondaires, l'un destiné à chauffer des ballons d'eau chaude, l'autre à chauffer les bâtiments.

On compte environ une sous-station par résidence sauf pour les petites, qui sont regroupées par deux sur une même sous-station, d'où le nombre de vingt neuf sous-stations pour trente six résidences. Bien entendu, les pompes sont électriques :

- En chaufferie, elles sont chargées de faire circuler l'eau dans les canalisations du réseau primaire.

- Dans chaque sous-station, elle font circuler l'eau dans les circuits de chauffage et de production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS).

Dans chaque immeuble, des grilles de tuyaux, sortes de radiateurs, sont enfouies dans le béton de chaque dalle afin de chauffer les appartements par le plancher et le plafond.

Chaque grille est alimentée au travers d'une vanne de réglage "inviolable" afin de pouvoir ajuster le débit d'eau chaude qui y circule à la manière d'un simple robinet de radiateur.

Il y a entre six et dix grilles par dalle dans un bâtiment, une grille assurant le chauffage de plusieurs pièces. Son effet se fait sentir au sol des pièces de l'étage et au plafond des pièces du dessous

Les grilles ont été dimensionnées pour apporter les températures contractuelles avec un débit nominal. L'équilibrage entre les appartements peut être ajusté légèrement au moyen de celles-ci. Il est facile de comprendre que toute intervention visant à modifier le réglage de température d'une pièce agit également sur les pièces adjacentes de cet étage et de celui du dessous.

II- Les températures contractuelles garantissent un bon confort.

"J'ai trop chaud, j'ai trop froid"

En France, nous avons l'habitude d'exprimer les températures délivrées par un thermomètre du commerce. On parle alors de température "sèche".

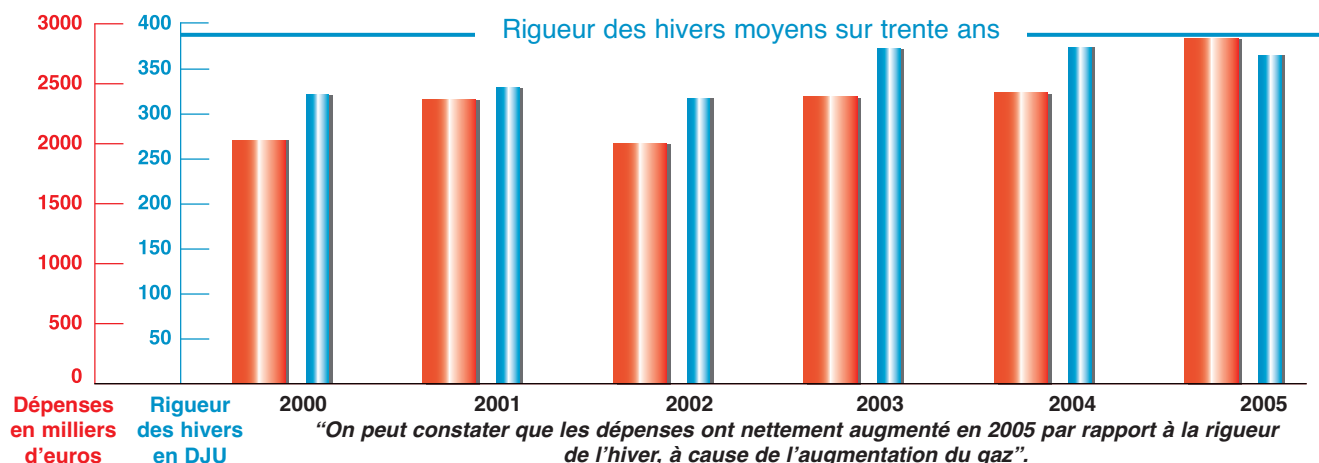
La température ressentie par l'être humain prend en compte la température, l'humidité et la vitesse de l'air.

Les services étrangers météorologiques communiquent la température perçue car c'est celle qui indique comment se vêtir pour sortir...

En appartement, la température et l'humidité se combinent avec l'air qui pénètre par les mauvaises fermetures et vient refroidir les pié-



Evolution des charges chauffage et de la rigueur des hivers des six dernières années



La part du chauffage et de l'eau chaude dans les charges 2005

Autres charges
2 508 317 euros



ces exposées. A ces paramètres, s'ajoutent les appréciations personnelles. Pour une température équivalente, d'aucuns auront trop chaud, d'autres trop froid quelque fois au sein d'un même appartement.

L'ensemble de Parly 2 comporte 298 immeubles et 7 500 appartements et studios. La chaufferie, les 29 sous-stations et les dalles de béton de ces bâtiments emmagasinent chaleur et froid.. Cette masse énorme entraîne une inertie thermique telle que pour chaque variation rapide et consécutive de la température, il faut près de trois jours pour que les températures redeviennent stables.

ci apportent une source de chaleur supplémentaire lorsqu'elles sont exposées au sud et à l'ouest par une journée ensoleillée. Mais évidemment, pour les appartements exposés à l'est et au nord, l'apport de degrés supplémentaires est nul.

Coût

Le prix du gaz industriel est révisé chaque trimestre en fonction du :

- Prix moyen du baril de pétrole sur le marché en dollar/baril.
- Prix moyen du charbon sur le marché international en dollar/tonne.
- Pour nous européens, le taux du dollar en euros.

L'évolution du prix du gaz sur les dernières périodes de chauffe en euros hors taxes/méga wattheure

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Prix	16,77	16,14	19,88	25,45
Augmentation en %	+5,54	-3,76	+23,17	+28,02

Il n'est pas rare d'observer des variations de température extérieure de plus de 10° en quelque une à trois heures. Cette nouvelle température peut persister, même si le chauffage réagit immédiatement grâce aux thermostats.

Les appartements de Parly 2 disposant de grandes baies vitrées, celles-

Le climat d'incertitude qui persiste dans les relations internationales, empêche toute prévision à long terme.

De mauvaises surprises sont toujours à craindre...

Michel TEXIER



www.toysrus.fr



INAUGURATION DU NOUVEAU MAGASIN TOYS“R”US DE PARLY 2

Un énorme succès pour ce premier jour d'ouverture.

Plus de 10 000 personnes ont franchi le ruban rouge et découvert un espace magique.

De nombreux enfants accompagnés de leurs parents, émerveillés par les personnages grandeur nature (Oui Oui, Charlotte aux fraises, Elmo, Totally Spies).

Cette ouverture donne le feu vert à la période de Noël qui s'annonce très prometteuse en terme de nouveautés.

Toys“R”Us réserve à ses clients plus de 200 offres promotionnelles exceptionnelles avec une centaine d'exclusivités et un accueil chaleureux.



Trucs et astuces

pour mieux stationner dans votre centre

parly2

Chères clientes, chers clients,

Noël approche... et cette période de forte affluence, où tout le monde se bouscule, cherche à se garer au plus près, génère un problème de stationnement sur les parkings du centre commercial.

Notre cadeau de Noël à nous c'est de vous offrir de la détente, du sourire et plus de temps pour faire vos achats ; En deux mots, un parking disponible ; pour que les courses de Noël ne deviennent pas «la course», pour qu'elles ne se transforment pas en parcours du combattant.

En attendant les travaux de restructuration de Parly 2 et de ses parkings, qui apporteront, nous en sommes certains, un réel confort dans la circulation et le stationnement, notre solution à court terme est de vous orienter vers les parkings qui vous garantissent, quels que soient le jour et l'heure, des PLACES DISPONIBLES.

Ces parkings sont peu utilisés... pourquoi ?

Par méconnaissance ? Certainement...

Par habitude ? Sans doute...

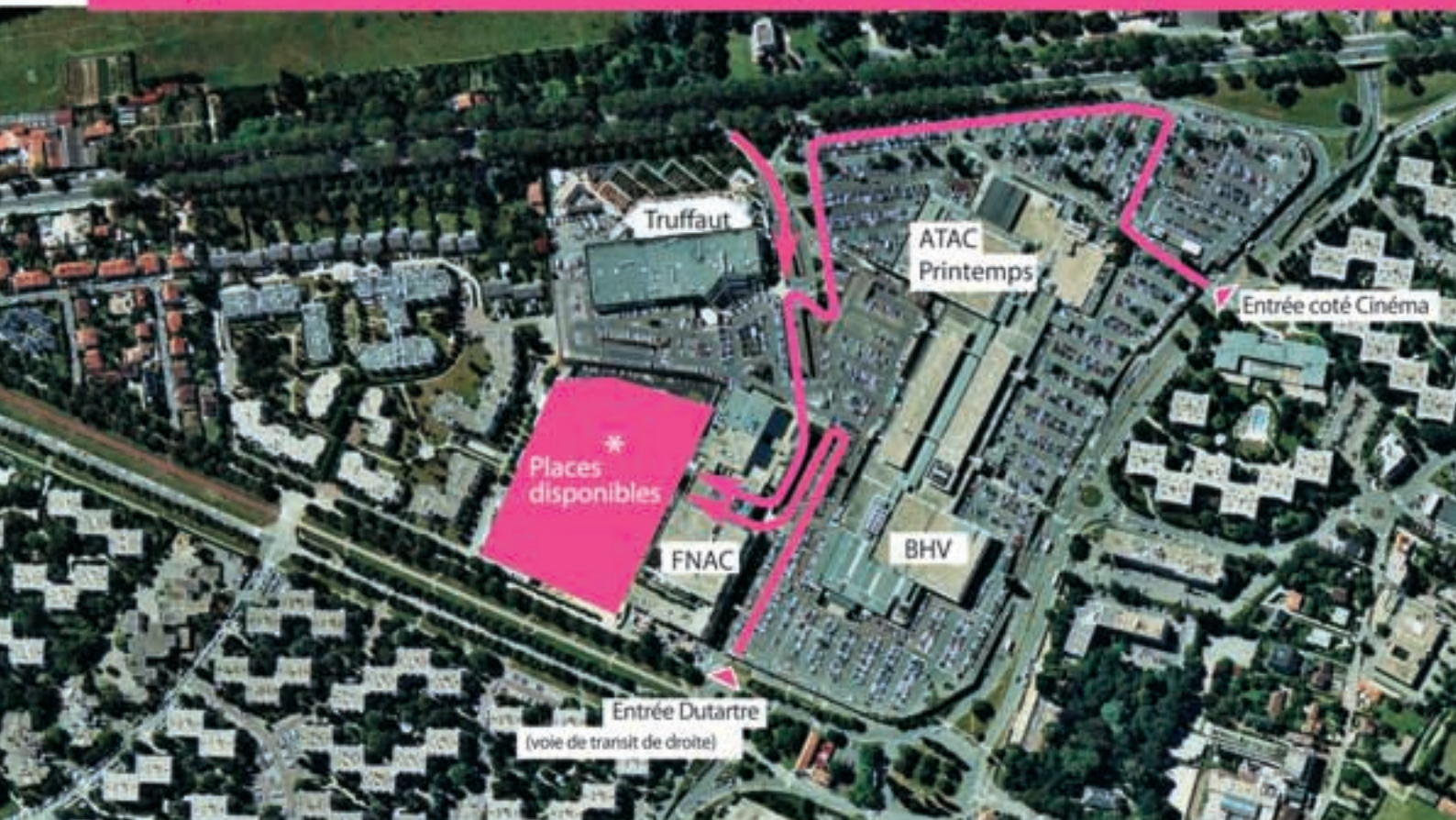
Pour le confort ? Peut-être....

Mais ces parkings sont, eux aussi, aux portes de vos magasins préférés... (sortie directe à côté de JACADI, CELIO et TOYS'R'US) ils sont faciles d'accès, sécurisés et gardiennés par vidéo surveillance, et surtout ils vous feront gagner un temps fou.

Que vous arriviez de l'avenue Charles de Gaulle, de l'avenue Dutartre ou de la RD 186, le fléchage rose «PLACES DISPONIBLES» vous conduira directement et sans encombrement vers ces parkings. Vous en ressortirez de la même manière sans attente.

La Direction du Centre et tous les commerçants de Parly 2 vous souhaitent de joyeuses courses de Noël.

Gagnez du temps - Suivez le fléchage Rose «places disponibles»



* sous video surveillance

Publicité rédactionnelle

Le triomphe du bon sens

L'article 30 de la loi N° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative "au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information" (J.O du 3 août 2006) légalise la pose d'antennes collectives sans que les syndicats de copropriétaires soient contraints de payer des droits d'auteur

Avec le vote de cette loi c'est donc dix années de procédures et de combats pour Parly 2 qui s'achèvent. Souvenez vous :

En 1996, simultanément au développement du câble, les premières installations d'antennes paraboliques collectives sont réalisées et équipent à l'époque une quinzaine de syndicats secondaires dans le respect de la loi.

Dès l'été 1998, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) dépose une plainte auprès du procureur de la République de Versailles considérant que certaines installations de réception audiovisuelle sont illégales.

Dans la foulée, la Société des Auteurs Compositeurs de Musique (SACEM), vite imitée par l'Association Nationale de gestion des Œuvres Audiovisuelles (ANGO), jette son dévolu sur la copropriété de Parly 2 afin de percevoir des droits sur les programmes diffusés sur nos installations collectives. La finalité étant pour ces derniers, de contraindre les résidents copropriétaires à payer des droits déjà acquittés par les sociétés de télévision lors de la diffusion de leurs programmes.

En effet, la SACEM considérait le conseil syndical comme un cablo opérateur, alors que conformément aux exigences légales, nos antennes paraboliques collectives ne distribuent jamais plus de quatre vingt dix neuf logements.

Il s'engage ensuite une longue bataille juridique : tribunal de grande instance de Versailles, cour d'appel, cour de cassation qui le 1^{er} mars 2005, rend un arrêt assimilant Parly 2 à une entreprise de spectacles et condamne par conséquent la copropriété à verser des droits d'auteur....

Ce combat s'est ensuite déplacé sur le terrain législatif pour aboutir, au mois d'août 2006 à cette loi qui autorise la pose d'antennes collectives sur nos immeubles sans paiement de droits d'auteur.

C'est donc une grande satisfaction pour le bien de tous et pas seulement celui de la copropriété de Parly 2. Nous nous réjouissons de cette victoire qui est celle de l'équité et du bon sens.

Elle constitue une sorte de clin d'œil de remerciement à Michel PRADAUD (ancien Président du Conseil Syndical de Parly 2) qui nous a quittés le 9 octobre 2005 et qui s'était dépensé sans compter pour parvenir à cette solution.

Patrick CHAPOTOT



 **Optic2000**

**2^{ème}
PAIRE
GRATUITE***
POUR TOUS

même en progressifs solaires

FGD OPTIC

**Centre commercial Parly 2
LP 605 - 78150 LE CHESNAY
01 39 54 21 21**

www.optic2000.fr

*Selon conditions en magasin. 3615 OPTIC 2000 (0,20€/mn)

(Préco)

La résidence Varenne

La résidence Varenne se situe à l'extrémité nord de la copropriété de Parly 2. C'est la première résidence que l'on découvre en venant de la RD307 et en descendant la rue Louis Pelin. Elle se situe à gauche, la résidence Passy étant à la même hauteur à droite, mais sur Rocquencourt.

Cette résidence est l'une des toutes premières à avoir été réalisée, en 1968. Elle se compose de sept immeubles type 2, de six niveaux chacun. Sa façade nord donne sur le parc Aubert.

Compte tenu de son ancienneté, elle a fait l'objet de nombreux travaux de mise à jour et réfection, ce qui n'entraîne aujourd'hui aucune différence par rapport aux résidences plus jeunes, en particulier au niveau des normes de sécurité. En outre, la qualité de vie a été toujours privilégiée, la résidence se trouvant en dehors des axes de circulation intensive.

Varenne côtoie la résidence Orangerie avec laquelle elle partage non seulement la piscine, mais aussi les principales servitudes et parkings de surface et souterrains. En particulier ces deux résidences ont un intendant commun (M. Herbez et son épouse).

Géographiquement, trois immeubles sont desservis par l'avenue de Villars, les quatre autres longent la rue Jean-Louis Forain et sont desservis par une allée piétonne (square de Chanaleilles et square de Luyne).

Les deux résidences Varenne et Orangerie sont associées aux résidences Passy et Gabriel pour l'utilisation de la piscine.

Sous une fausse apparence d'isolement, la résidence Varenne se trouve en réalité à proximité du parc Aubert, des tennis de Parly 2, d'un mini Centre Commercial très actif, de banques et pharmacie, d'arrêt de bus, de l'église St Germain, du centre médico-chirurgical et, bien sûr, du Centre Commercial Parly 2.

Serge LEBEFAUDE



Un mot d'histoire...

A l'origine de la création de Parly 2, le nom des résidences et des squares fut inspiré par les quartiers les plus représentatifs de Paris. En ce qui concerne Varenne, voyons l'origine des appellations qui y furent consacrées : VARENNE (Cf. Rue de Varenne) : Nom donné à différents types de terres meubles, mais aussi nom donné aux zones réservées aux chasses royales.

De VILLARS (Cf. Avenue de Villars) : Claude Louis Hector de Villars (1653-1734), Marquis puis Duc de Villars et Pair de France, Prince de Martigues et Vicomte. Maréchal de France.

De LUYNES (Cf. Rue de Luyne) : Louis Charles d'Albert (1620-1690), Duc de Luyne et Pair de France, Marquis d'Albert et Comte de Tours, Duc de Chevreuse. Grand fauconnier de France. La ville de Luyne se situe en Indre et Loire. Son comté fut racheté en 1619 par Charles Albert de Luyne, favori de Louis XIII.

De CHANALEILLES (Cf. Rue de Chanaleilles) : Charles François Guillaume de Chanaleilles (1767-1845), Baron puis Marquis de Chanaleilles, puis Baron de Chanaleilles et de l'Empire, puis Marquis de Chanaleilles.

La terre de Chanaleilles aurait été donnée par Charles Martel à l'un de ses fidèles.

Elle est devenue une charmante commune limitrophe de la Lozère. Elle se situe à 15 km de Saugues, sur la route du chemin de Saint Jacques de Compostelle.



Une Participation trop limitée

Notre assemblée générale du Syndicat Principal des Copropriétaires du Chesnay Trianon s'est tenue le **8 juin dernier** au théâtre Nouvelle France au Chesnay, avec un taux de participation de 53,21%, similaire à l'année précédente (53,89%). Ce taux est un peu décevant. Les décisions prises en assemblée générale concernent le patrimoine, par votre vote vous pouvez exprimer vos choix. Il y avait cette année une résolution particulièrement importante concernant le Centre Commercial.

Les résolutions présentées étaient les suivantes :

- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2005 : **Adoptée**
 - ✓ Quitus au syndic pour sa gestion : **Adoptée**
 - ✓ Budget pour l'exercice 2007 : **Adoptée**
- Modification du poste chauffage du budget prévisionnel de l'exercice 2006.**
- ✓ Comme l'année précédente, les augmentations très importantes du tarif du gaz industriel auquel est soumise la copropriété nous ont contraint à vous demander de revoir ce poste à la hausse : **Adoptée**
 - ✓ Règle de fonctionnement interne du Conseil Syndical Principal. Cette résolution était destinée à officialiser les règles de fonctionnement existant depuis de nombreuses années et qui n'avaient jamais été votées : **Adoptée**
 - ✓ Autorisation donnée aux syndicats secondaires Passy et Gabriel. Ces résidences souhaitant mettre en place un système de fermeture de l'avenue de Camoëns, partie commune générale de Parly 2, il était nécessaire qu'elles obtiennent une autorisation



avant de présenter cette résolution à leur assemblée de syndicat secondaire : **Adoptée**

- ✓ Rénovation et extension du Centre Commercial à effectuer par le Syndicat secondaire du Centre Commercial : **Adoptée**

- ✓ Demande de M. LEFEBURE concernant la mise en concurrence des contrats et la décision de passer un nouveau contrat : **Rejetée**

(le principe de mise en concurrence avait déjà été voté)

- ✓ Demande de Messieurs BAUZET et ROUVEL-LOU pour ramener le mandat du syndic à un an : **Rejetée**

- ✓ Demande de M. BAUZET concernant les honoraires de syndic. L'engagement avait déjà été pris de ne pas augmenter les honoraires et cet engagement est confirmé : **Rejetée**

L'année prochaine, si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir à temps au mandataire de votre résidence; votre présence ou votre pouvoir sont importants.

Catherine RICH

Planning des Assemblées Secondaires

	Date	Résidence	Salle
NOVEMBRE	7	MONCEAU	CSP
	7	GABRIEL	SALLE MALRAUX
	9	PASSY	SALLE MALRAUX
	9	CHAILLOT	CLUB ARS
	9	MAILLOT	CPH
	14	ST AUGUSTIN	CSP
	14	ORSAY	CLUB ARS
	14	NEUILLY	CLUB PISCINE
	16	IENA	CSP
	16	RANELAGH	CLUB ARS
	16	BAGATELLE	CPH
	21	TUILERIES	CSP
	21	LOUVRE	CPH
	22	RIVOLI	CSP
	23	ODEON	CSP
	23	VARENNE	CLUB PISCINE
	28	PRE-CATELAN	CSP
	28	SOLFERINO	CLUB ARS
	28	FOCH	CLUB PISCINE
	29	St JAMES	CSP
DECEMBRE	30	ORANGERIE	CSP
	30	ST GERMAIN	CLUB PISCINE
	5	LONGCHAMP	CSP
	5	LA MUETTE	SALLE MALRAUX
	5	ST CLOUD	CLUB PISCINE
	6	GEORGE V	CSP
	7	DAUPHINE	CSP

Participez !

www.parly2.com

MIEUX VOUS INFORMER...

Evolution du Parlyweb et des mini-sites



Voici presque deux ans que le site internet de la copropriété www.parly2.com a été entièrement rénové. Mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le relookage, la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités, la nécessité de répondre à de nouveaux besoins deviennent de plus en plus fréquents. Si la partie "grand public" du site, celle qui présente notre copropriété et fait découvrir ses attraits et ses atouts, n'a pas a priori pris une ride, en revanche, il nous a semblé opportun de reconsidérer certaines fonctions spécifiques au Parlyweb et aux mini-sites qui, rappelons-le, concernent directement l'ensemble des résidents de Parly 2.

La disponibilité, la compétence et le sens critique des correspondants internet nommés par les conseils syndicaux secondaires a permis au cours d'une réunion de travail d'élaborer un véritable cahier des charges des améliorations à apporter au site.

Aujourd'hui, vous pouvez constater quelques changements, en fait la partie visible du dispositif ; mais, sachez qu'un travail important de simplification du système de publication des informations a été réalisé pour faciliter la tâche des correspondants. Ils devraient désormais pouvoir consacrer davantage de temps au contenu qu'au contenant, au fond qu'à la forme...

Etre réactif

Ce contenu apparaît sous forme de news mieux présentées et plus nombreuses lorsque l'actualité le justifie ! Un espace de publication a été créé pour y retrouver des documents de toute nature pouvant justifier un certain temps de conservation.

Les documents photographiques y ont bien entendu toute leur place. Certains de ces documents selon leur importance ou leur intérêt peuvent même se retrouver à la "une" du Parlyweb.

Les bonnes pratiques d'une résidence peuvent être utiles à une autre et

permettre un échange d'expérience profitable à tous.

Nous avons ainsi levé la restriction d'accès au Parlyweb qui constituait pour certains une réelle contrainte sans apporter de valeur ajoutée.

Il faut savoir être réactif... Comme nous l'avons été en créant un système de diffusion de news par messagerie.

Communiquez votre e-mail et recevez directement dans votre boîte aux lettres électronique l'essentiel de l'actualité ou des informations concernant votre résidence ou l'ensemble de Parly 2. Vous n'irez plus chercher l'information, c'est elle qui viendra normalement vers vous. Ce dispositif repose naturellement sur la réactivité de ceux et celles qui gèrent l'information à Parly 2.

Les conseils et le Syndic sont bien entendu en première ligne. Espérons que nous serons entendus... C'est l'un des moyens prévus pour mieux vous informer !

Louis SAUVÉE



Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail. cgpg@cgpg.fr

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - TSA 40004 - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

CGPG - SAS au capital de 504 000 € - SIREN 315 279 364 RCS Créteil - FR 28 315 279 364

PAROLES de Parly...

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES !

Samedi 11 novembre de 10 h à 20 h - Dimanches : 10 - 17 décembre de 10 h à 20 h

Dimanche 24 décembre de 10 h à 18 h



PROGRAMME des ANIMATIONS

Le THEATRE DE GUIGNOL revient
TOUS LES 1^{er} MERCREDI de chaque mois.

Il est situé, porte Vendôme. Séances à 11 h 30, 14 h 30 et 16 h 00
Sans oublier "Frédi la Grenouille" qui déambule dans le centre,
pour le plaisir des petits...
et des grands.

En exclusivité à Parly 2...

"MES MERCREDIS AVEC MOLIERE"

Animation pour les enfants... pour leur faire découvrir les œuvres du célèbre auteur du théâtre français au travers d'animations ludiques et dynamiques !

De quoi passionner vos petits comédiens en herbe !
Trois comédiens-animateurs prennent en charge les enfants durant une heure.

Séances **tous les 2^e, 3^e et 4^e mercredi** à 14 h 00, 15 h 30 et 17 h 00.

Place de la Fontaine, dans l'allée menant à C&A et à la Fnac.

Le programme est disponible à l'accueil du Centre.



SALON DES GOURMETS

Du 1^{er} au 11 novembre, le SALON DES GOURMETS de Parly 2 vous met l'eau à la bouche.
Près de quarante exposants venus des quatre coins de France et au-delà de nos frontières, vous proposent salaison, fromage, vin, champagne, produits régionaux, etc.

NOEL

Les décors de Noël seront installés à partir du **27 novembre**.
Un moment magique à ne rater sous aucun prétexte.



NOUVEAUX MAGASINS

TOYS"R" US, est ouvert depuis le 21 octobre.
McDonald's, ouverture prévue début décembre.

Tous deux s'installent au niveau deux, dans l'allée qui mène à la FNAC.

OXBOW, a pris la place de Tintoretto au niveau haut, côté BHV
TOMY HILFIGER, s'installe dans l'allée qui mène à Truffaut,
ouverture en décembre.



Pour tout connaître sur le Centre Commercial de Parly 2, n'oubliez pas notre site internet : www.parly2.com

Et si vous désirez nous contacter : acparly2@parly2.com ou 01 39 54 30 45

Le Centre Culturel de Parly 2 dont les bâtiments font partie de la copropriété est animé par l'équipe du Club Ars qui sera heureuse de vous y accueillir.

Il est toujours possible de vous inscrire aux cours ainsi qu'aux activités ponctuelles: théâtre, dîners, conférences, expositions, etc.

Activés

Bibliothèque, Bridge, Scrabble, Piano jeunes et adultes, Aquarelle, Art floral, Broderie, Dessin et Peinture pour adultes et enfants, B.D., Peinture sur bois, Restauration de Céramiques, Réfection de sièges, Œnologie (cours et dîners dégustation de vins), Cours d'Histoire de l'Art et conférences, Visites de musées ou d'expositions temporaires, Dîners-conférences sur des sujets variés d'Histoire de l'Art, Sorties au Théâtre à Paris chaque mois en car à partir du Chesnay.

Aquarelle

Paysages natures, mortes, il reste quelques places dans certains cours.

Animations enfants

De sept à onze ans pendant les vacances scolaires (Noël, février, printemps) : ateliers d'arts manuels certains après-midi de 14h à 17h.

Atelier mémoire

10 novembre, 8 séances : Animé par Lydie Lopez psychologue clinicienne.

Dîner d'Œnologie

23 novembre à 20h30 : Alsace.

14 décembre : Champagne.

Histoire de l'Art : visite et dîner-conférence

6 décembre à 20h : par Laurence Chanchorle, Les Nabis

11 janvier à 14h : Préparation à la visite "Maurice Denis" à Orsay.

Conférences

5 décembre à 14h : La statuaire à Versailles.

16 janvier : La mesure du temps de l'art.

Théâtre

12 décembre à 19h : Battuta.

Spectacle de Bartabas au théâtre Zingaro avec quarante cinq chevaux et artistes.

9 janvier à 19h30 : La danse de l'albatros au théâtre Montparnasse.

Informatique

De nouvelles formules très souples permettent à tous de se former en traitement de texte, Excel, Internet, Photos numériques, Access, etc.

Expositions

5 au 17 décembre : Jeanine Aubert, aquarelles, icônes.

23 janvier au 4 février : Nathalie Szymansky, toutes techniques.

6 au 18 mars : Dominique Mairant présente les laques, tableaux et objets.

Ecole de langues au Club Ars

Français, anglais, espagnol qui sont enseignées de façon vivante par des professionnels.

Anglais enfants

Des maternelles au CM2 et soutien scolaire pour les 6ème et 5ème. Adultes, cinq niveaux des débutants aux confirmés par deux professeurs britanniques.

Espagnol adultes

Il est enseigné par un nouveau professeur, Sara Escapil-Inchauspe. Cette jeune femme espagnole diplômée de lettres en Espagne et de l'Université de Pau a travaillé à un programme d'espagnol pour étrangers. Elle assure des cours de plu-



Sara Escapil-Inchauspe

sieurs niveaux, des débutants aux avancés, dans la journée ou le soir, en formation professionnelle ou non. Ses cours structurés font alterner grammaire, conversation et culture hispanique. Elle habite avec sa famille depuis quatre ans au Chesnay.

Français pour étrangers

Trois niveaux. Il est enseigné par Valérie Aubinaud qui habite depuis quinze ans à Parly 2 avec son mari et ses trois filles scolarisées au Chesnay. Elle adore son métier et ses



Elèves de Français

élèves qui le lui rendent bien. Il y a ici beaucoup d'étrangers de tous les âges venus de tous les continents : Japon, Brésil, Mongolie, Kosovo, Europe, Russie, USA, etc. Elle leur apprend d'abord à se débrouiller dans la vie quotidienne et les initie petit à petit à notre langue puis à la civilisation française, la littérature, la presse, la géopolitique, l'histoire de France. Le travail est abondant, les progrès rapides, et beaucoup réussissent les examens de la Sorbonne. Ses élèves sont en majorité des filles ou des garçons au pair dans des familles qui ont souvent entre trois et six enfants. Il y a aussi des femmes d'étrangers nommés en France. Depuis plusieurs années il y a des objecteurs de conscience allemands qui font un service civil dans un centre de soins palliatifs ou de malades Alzheimer : tous ces étrangers sont très esseulés au début et Valérie fait un grand travail d'accueil au-delà des cours. Elle organise des repas, souhaite les anniversaires et les fêtes. Pour que les différents niveaux se rencontrent et communiquent. Très vite des liens se créent entre eux et les événements sont vécus par tous: par exemple, pour la naissance du bébé de Gordona, slo-vène tous les élèves ont donné leur avis pour le prénom et ont partagé sa joie !.

Françoise LERIDON

Accueil : Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 18h. Résidence Auteuil-Trocadéro

Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87

www.clubars.com - email club.ars@wanadoo.fr

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY

Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94

E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY

Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94

E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

Réseau CPH IMMOBILIER

38 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

www.cph.fr

La Lettre de Parly 2

Éditée par l'Association **PARLY.COM** :

Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44

Email : parlycom@parly2.com - Site : www.parly2.com

Président : J.F. Peumery,
Directeur de la rédaction.

Vice-Président délégué : P. Chapotot,
Directeur de la publication.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

P. Chapotot, S. Lebéfaude, F. Leridon, S. Nadreau,
J.F. Peumery, D. Progetti, L. Sauvé, C. Rich,
M. Texier, Centre Commercial.

Photos : N. Broquin, Club Ars, Springer & Cie,
Taxi Jaune.

Dessin humoristique : D. Lizambard

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 : Création,
maquette, réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.

Publicités : CaixaBank - CGPG
CPH IMMOBILIER - CULINELLE
OPTIC 2000 - TOYS"R" US

Enquête de satisfaction sur “La Lettre de Parly 2”

Nous remercions l'ensemble des Parlysiens, propriétaires ou locataires, résidents ou pas, de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Cette enquête n'a d'autre but que de nous permettre d'adapter notre revue aux attentes et aux besoins de ses lecteurs.

Recevez-vous régulièrement La Lettre de Parly 2 ? (trois fois par an)

Oui

Non

Lisez-vous La Lettre de Parly 2 ?

Jamais

De temps en temps

Régulièrement

A chaque fois

Quelles rubriques ont votre préférence ?

Edito - Infos - Point de vue - Dossiers Techniques - Informations du Syndic

Zoom sur une résidence - Internet - Actualités du Centre Commercial - Vie du Club Ars

La présentation vous paraît-elle attrayante ?

L'envoi sous enveloppe transparente vous semble-t-il judicieux ?

Quelles rubriques faudrait-il créer ?

La lecture vous semble-t-elle aisée ?

Quelles sont les qualités de La lettre ?

Quels seraient les aspects à améliorer ?

Quels sont les défauts de La Lettre ?

Quels sujets aimeriez-vous voir traiter ?

Autre...

Votre résidence

Votre âge

Votre Profession

Facultatif :

Votre téléphone ou adresse email

Déposez ce questionnaire à l'Intendant - au Syndic - au CSP